REPUBLIQUE DU BENIN

- :- :- :- :- :- :-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-566 DU 31 DECEMBRE 2002

Chargeant Monsieur Kamarou FASSASSI, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, de l'intérim de Monsieur Amos ELEGBE, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 30 décembre 2002.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret n°2002-082 du 20/02/02 qui l'a modifié;

DECRETE

Article 1 : Monsieur Kamarou FASSASSI, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, est chargé de l'intérim de Monsieur Amos ELEGBE, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 30 décembre 2002.

Article 2 : le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2002

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MMEH 2 – MCCAG-PD 2 Autres Ministères 18 – SGG 4 – Départements 6 – JORB 1